LE MARCHÉ DE L'HABITATION

RAPPORT SUR LE MARCHÉ LOCATIF

RMR de Winnipeg

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : automne 2015

Faits saillants

- Sur le marché locatif primaire, le taux d'inoccupation des appartements dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Winnipeg a augmenté, pour s'établir à 2,9 % en octobre 2015, contre 2,5 % en octobre 2014.
- Le loyer mensuel moyen des appartements de deux chambres de la RMR, immeubles neufs et existants confondus, s'est établi à 1 045 $ en octobre 2015, contre 1 016 $ l'automne dernier.
- Dans les immeubles locatifs qu'ont en commun l'Enquête d'octobre 2014 et celle d'octobre 2015, la variation d'une année à l'autre du loyer moyen des appartements de deux chambres enregistrée cet automne était de 3,3 %.

Figure 1

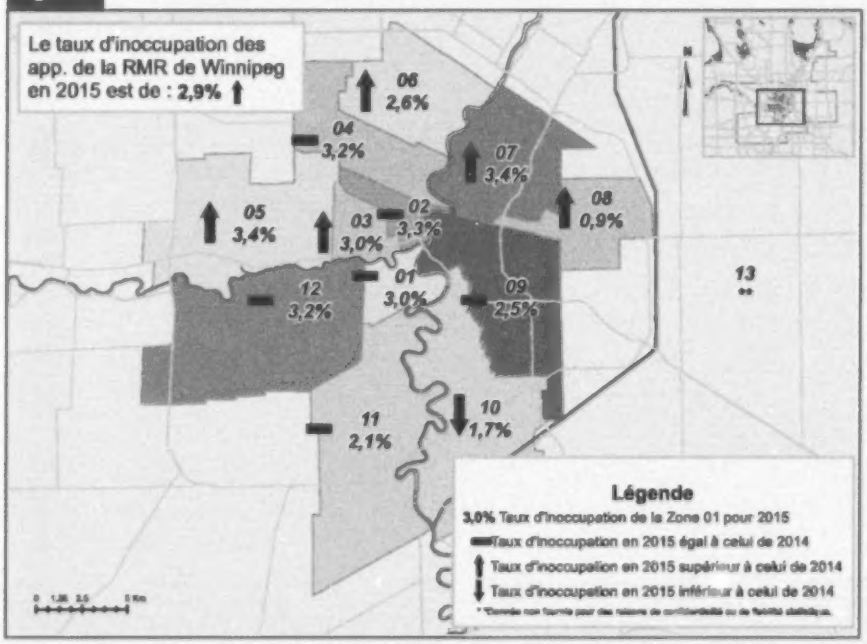

Table des matières

1 Faits saillants

2 Aperçu : hausse du taux d'inoccupation et des loyers dans la RMR de Winnipeg

3 Résultats par sous-marché : hausse du taux d'inoccupation dans le centre et dans les banlieues

5 L'offre et la demande : l'univers locatif est en expansion

6 Enquête sur le marché locatif secondaire : Le taux d'inoccupation des appartements en copropriété mis en location est similaire à celui du marché locatif primaire

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

Enquête sur le marché locatif primaire

Aperçu : hausse du taux d'inoccupation et des loyers dans la RMR de Winnipeg

Selon les résultats de l'Enquête sur les logements locatifs (ELL) réalisée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en octobre 2015, le taux d'inoccupation[1] sur le marché locatif primaire dans la RMR de Winnipeg a augmenté, s'établissant à 2,9 %, contre 2,5 % en octobre 2014.

Cette hausse est attribuable à l'augmentation du nombre d'appartements locatifs dans Winnipeg, qui a largement contrebalancé l'accroissement de la demande de logements locatifs. Le nombre d'appartements du marché locatif primaire de Winnipeg a augmenté de 2,6 % (1 401 appartements) d'octobre 2014 à octobre 2015.

L'accroissement du taux d'inoccupation a réduit le rythme de l'augmentation des loyers à Winnipeg. Ainsi, les loyers des appartements de deux chambres qui faisaient partie de l'échantillon commun ont enregistré une hausse de 3,3 % d'octobre 2014 à octobre 2015, contre 4,2 % au cours des 12 mois précédents. C'est plus que la hausse maximale autorisée par la province pour 2015, soit 2,4 %. La réglementation provinciale en matière de contrôle des loyers prévoit plusieurs exemptions[2], ce qui a pour effet que l'augmentation des loyers dans l'échantillon commun pourrait être supérieure au taux légal. Un grand nombre de logements locatifs ont été construits à Winnipeg au cours des dernières années, et ces unités ont été exemptées de la réglementation en matière de contrôle des loyers pour vingt ans. De plus, nombre de ces vieux immeubles viennent d'être remis en état dans le cadre d'un programme de rénovation, ce qui donne droit à une exemption du taux d'augmentation

Taux d'inoccupation des appartements (%) par grand centre

	oct. 2014	oct. 2015
Abbotsford-Mission	3,1	0,8
Barrie	1,6	1,3
Brantford	2,4	2,5
Calgary	1,4	5,3
Edmonton	1,7	4,2
Gatineau	6,5	5,9
Grand Sudbury	4,2	3,5
Guelph	1,2	1,2
Halifax	3,8	3,4
Hamilton	2,2	3,4
Kelowna	1,0	0,7
Kingston	1,9	2,8
Kitchener-Cambridge-Waterloo	2,3	2,4
London	2,9	2,9
Moncton	8,7	7,4
Montréal	3,4	4,0
Oshawa	1,8	1,7
Ottawa	2,6	3,4
Peterborough	2,9	3,7
Québec	3,1	4,0
Regina	3,0	5,4
Saguenay	4,2	7,1
Saint John	9,0	8,5
Saskatoon	3,4	6,5
Sherbrooke	5,4	5,8
St. Catharines-Niagara	3,6	2,8
St. John's	4,6	4,7
Thunder Bay	2,3	4,6
Toronto	1,6	1,6
Trois-Rivières	5,3	6,0
Vancouver	1,0	0,8
Victoria	1,5	0,6
Windsor	4,3	3,9
Winnipeg	2,5	2,9
Tous les centres	**2,8**	**3,3**

Figure 2

Hausse du taux d'inoccupation des appartements locatifs, RMR de Winnipeg, 2015

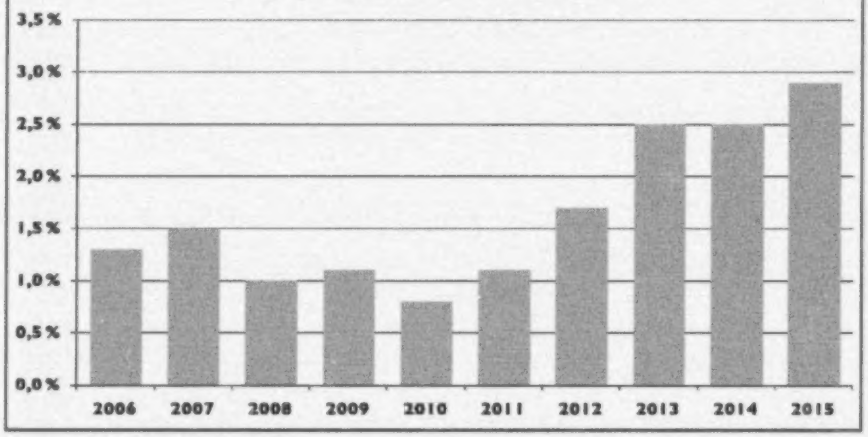

Source : SCHL, Enquête d'octobre

1 L'Enquête porte sur les immeubles d'initiative privée comptant au moins trois logements locatifs.

2 Pour obtenir la liste complète des exceptions, veuillez consulter le site web de la Direction de la location à usage d'habitation à l'adresse : http://www.gov.mb.ca/cca/rtb/ot/acts_regs.fr.html

Figure 3

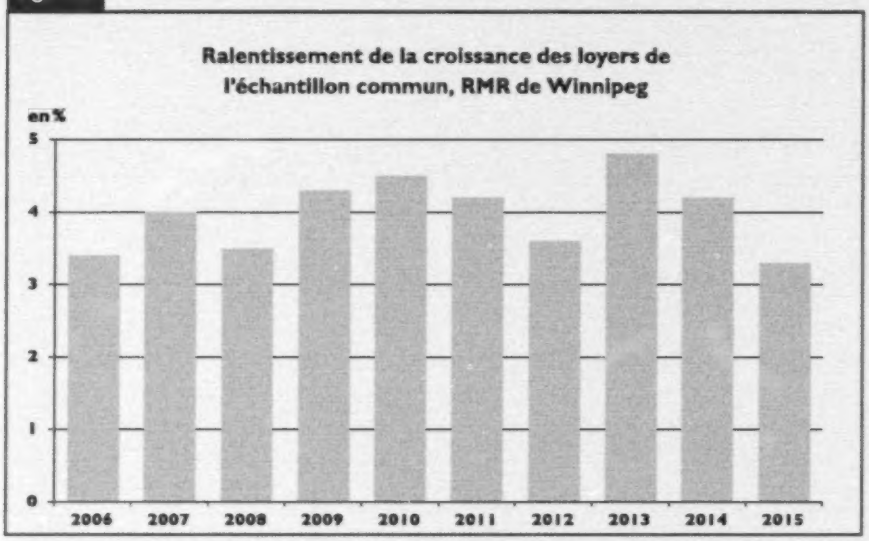

Source : SCHL, Enquête d'octobre

légal des loyers pendant un maximum de cinq ans, période durant laquelle leurs locateurs peuvent récupérer le coût des travaux. Les locateurs peuvent aussi demander l'autorisation d'appliquer à leurs loyers un taux d'augmentation supérieur au taux légal pour couvrir la hausse des coûts de l'entretien et de l'énergie. Le loyer moyen des appartements de deux chambres[3], immeubles neufs et existants confondus, s'établissait à 1 045 $ par mois en octobre 2015, contre 1 016 $ en octobre 2014.

Le taux de disponibilité[4] a lui aussi augmenté dans la RMR de Winnipeg. Il a atteint 5,5 % en octobre 2015, contre 3,4 % un an auparavant. Fait à noter, l'écart séparant le taux d'inoccupation du taux de disponibilité s'est lui aussi creusé. Le taux de disponibilité dépassait le taux d'inoccupation de 2,6 points de pourcentage en octobre 2015, contre 0,9 en octobre 2014. Cet accroissement laisse entrevoir une hausse du nombre de logements vacants au cours des mois à venir.

Résultats par sous-marché : hausse du taux d'inoccupation dans le centre et dans les banlieues

Dans la RMR de Winnipeg, la fourchette des taux d'inoccupation allait de 0,9 % (zone de Transcona) à 3,4 % (zones d'East Kildonan et de St. James). En octobre 2015, les appartements du centre de Winnipeg affichaient un taux d'inoccupation de 3,1 %, contre 2,9 % lors de la période correspondante de 2014. Comme en 2014, la zone de Centennial a enregistré l'un des taux d'inoccupation les plus élevés, soit 3,3 %, contre 3,5 % un an plus tôt. Les zones de Fort Rouge et de Midland affichaient pour leur part un taux d'inoccupation de 3,0 % en octobre 2015. Dans Lord Selkirk, ce taux était légèrement plus élevé, à 3,2 %. Dans la zone de Midland, enfin, une hausse de 2,1 % à 3,0 % a été observée, soit la variation la plus marquée de toutes les zones centrales. Ce phénomène est attribuable à l'accroissement de l'offre provoqué par l'arrivée de 199 appartements sur le marché entre octobre 2014 et octobre 2015.

Dans les banlieues de Winnipeg, le taux d'inoccupation des appartements locatifs a crû de 2,8 % en octobre 2015, contre 2,3 % en octobre 2014. Conformément à la tendance observée dans l'ensemble de la RMR,

Figure 4

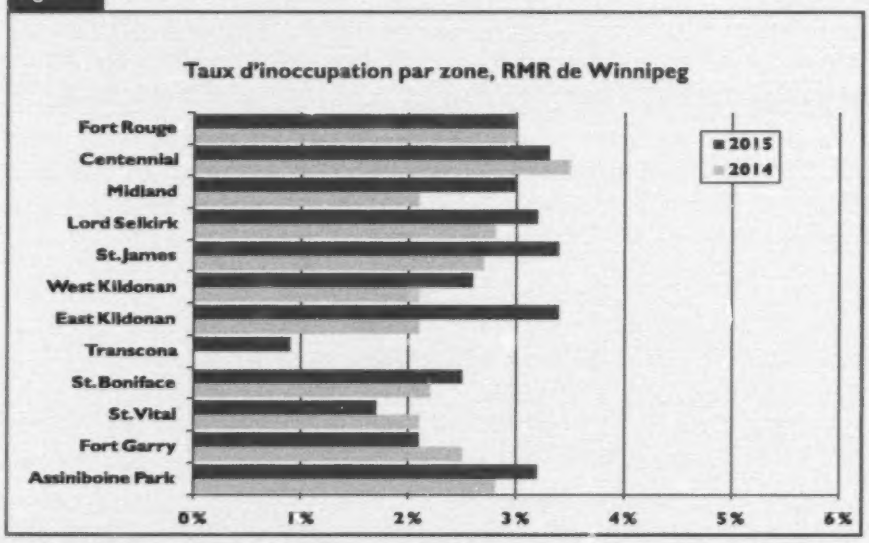

Source : SCHL, Enquête d'octobre

3 Il se peut que le coût des services publics (chauffage et électricité) ne soit pas inclus dans le loyer.

4 Un logement locatif est disponible s'il est vacant ou si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement et qu'aucun nouveau locataire n'a signé de bail.

cette hausse s'explique par une hausse de l'offre sur le marché locatif primaire. Les zones de St. James, de West Kildonan, d'East Kildonan et de Transcona affichaient toutes en octobre 2015 un taux d'inoccupation accru par rapport à celui constaté dans l'Enquête précédente. La seule baisse a été enregistrée dans la banlieue de St. Vital, où le taux est passé de 2,1 % à 1,7 % en glissement annuel.

Dans la RMR, le loyer moyen des appartements de deux chambres était compris dans une fourchette de 735 $ (Lord Selkirk) à 1 190 $ (Assiniboine Park). Les loyers moyens, tous types d'appartements confondus, étaient plus bas dans le centre de Winnipeg que dans ses banlieues. Dans le centre, le loyer moyen des appartements de deux chambres s'établissait à 1 015 $, contre 1 054 $ dans les banlieues.

Dans l'Enquête d'octobre 2015, les taux d'inoccupation par catégorie de logements dans Winnipeg allaient de 1,1 % (logements de trois chambres et plus) à 3,2 % (logements de deux chambres). Pour les logements de trois chambres et plus, le taux d'inoccupation enregistrait une baisse, passant de 2 % en octobre 2014 à 1,1 % cette année. Cette diminution s'explique par la baisse du taux d'inoccupation des logements de trois chambres et plus dans les zones du centre. Dans les banlieues, le taux d'inoccupation de ces logements est demeuré pratiquement inchangé. En revanche, pour les logements de deux chambres, une hausse de presque 1 point de pourcentage a été constatée entre l'ELL de l'automne 2014 et celle de l'automne 2015, des augmentations ayant été enregistrées tant dans les zones du centre que dans les banlieues. Les taux d'inoccupation des autres catégories de logements n'ont affiché aucune variation statistiquement significative par rapport à l'an passé.

Figure 5

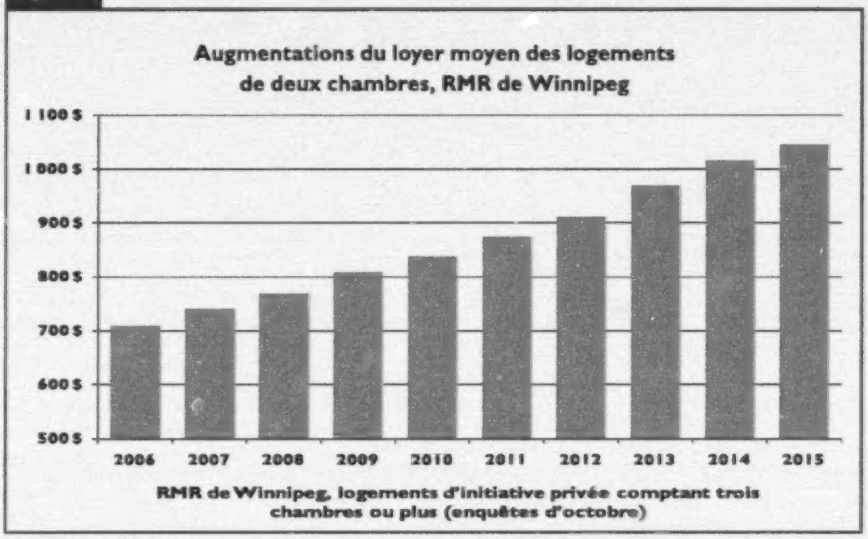

Source : SCHL, Enquête d'octobre

L'Enquête d'octobre 2015 a constaté un accroissement du taux de disponibilité dans toutes les catégories de logements, à l'exception de celle des studios, qui n'affichaient aucune variation statistiquement significative par rapport à l'Enquête de l'automne 2014. Le taux de disponibilité des logements de deux chambres a connu la hausse la plus marquée, passant de 3,5 % à 6 % en glissement annuel. En raison de cette hausse, l'écart entre le taux d'inoccupation et le taux de disponibilité de ces logements s'est creusé, s'établissant à 2,8 points de pourcentage en octobre 2015, contre 1,1 un an auparavant. Cela pourrait signifier que le taux d'inoccupation des logements de deux chambres subira une pression à la hausse au cours de la prochaine année, à mesure que certains des logements occupés à l'heure actuelle deviendront vacants.

En ce qui concerne l'âge des immeubles locatifs, le taux d'inoccupation le plus élevé demeurait celui des immeubles construits après 2005. Il s'établissait à 4,2 % en octobre 2015. Dans ces immeubles, le loyer moyen d'un logement de deux chambres, qui se chiffrait à 1 306 $, comptait parmi les plus élevés cet automne. Cette inoccupation plus élevée des immeubles construits après 2005 pourrait découler du fait que les loyers des logements récents, généralement plus élevés, sont susceptibles d'inciter certains locataires potentiels à opter pour un logement moins récent, mais plus abordable. Un facteur qui a joué un rôle dans l'équation est l'arrivée constante sur le marché d'unités nouvellement achevées, mais non encore écoulées. Le taux d'inoccupation des immeubles construits avant 1940 était lui aussi relativement élevé au mois d'octobre. Il est passé de 3,2 % en octobre 2014 à 4,4 % en octobre 2015. Ce sont dans ces immeubles que le loyer moyen des logements de deux chambres, qui s'établissait à 828 $ en octobre 2015, était le plus bas. Le taux d'inoccupation des immeubles construits entre 1990 et 2004 comptait quant à lui parmi les moins élevés et a en outre diminué, passant de 2,6 % à 2,2 % en glissement annuel.

L'examen de la fourchette des loyers révèle que le taux d'inoccupation a été plus important parmi les unités les plus coûteuses. Pour les appartements loués plus de 1 300 $ par mois, le taux d'inoccupation moyen s'est établi à 6,9 % dans l'Enquête d'octobre 2015. Les logements loués entre 500 $ et 699 $ affichaient un des taux d'inoccupation les plus faibles, à 2 %. Fait intéressant, le taux d'inoccupation des logements qui se louaient moins de 500 $ a augmenté entre l'Enquête de l'automne 2014 et celle de l'automne 2015, passant de 1,3 % à 4,8 %. À l'inverse, le taux d'inoccupation des logements entre 1 100 $ et 1 299 $ a diminué au cours de la période, passant de 2,8 % à 2,2 %.

À l'exemple du segment des appartements, le taux d'inoccupation global des maisons en rangée d'initiative privée de Winnipeg s'est accru entre l'Enquête d'octobre 2014 et celle d'octobre 2015, passant de 1,8 % à 4,6 %. Toutefois, par rapport au marché des appartements, le taux de disponibilité de ces logements a augmenté, s'établissant à 9,3 % en octobre 2015, contre 6 % un an plus tôt. Comme l'écart est plus grand entre le taux d'inoccupation et le taux de disponibilité, il est possible que le taux d'inoccupation des maisons en rangée sur le marché locatif augmente au cours des prochains mois. Les taux d'inoccupation des maisons en rangée étaient nettement plus bas dans les zones du centre que dans les banlieues. Dans le centre, les maisons en rangée affichaient un taux d'inoccupation moyen de 2,2 % en octobre 2015, tandis que, dans les banlieues, ce chiffre était de 5,8 %. Le loyer moyen des unités de trois chambres ou plus, parmi lesquelles figurent la majorité des maisons en rangée en location, atteignait 1 232 $ par mois en octobre 2015, contre 1 184 $ un an plus tôt.

Figure 6

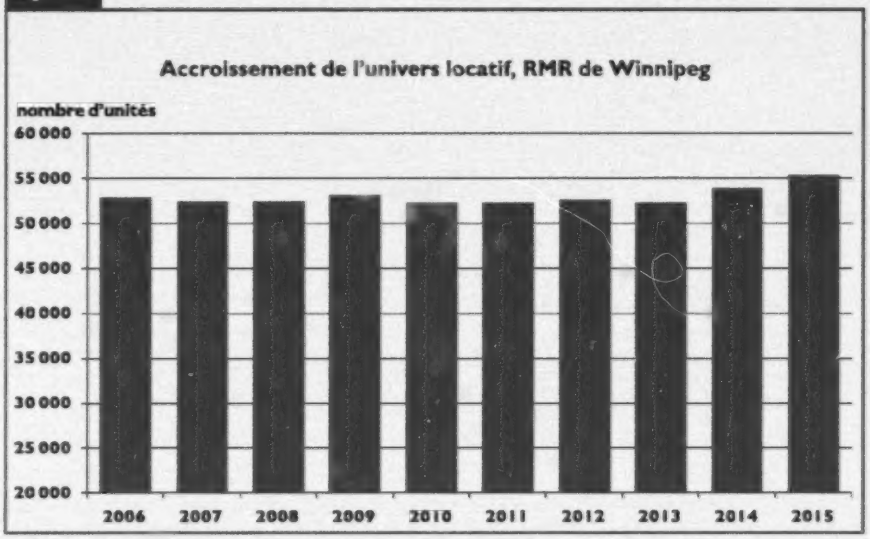

Source : SCHL

L'offre et la demande : l'univers locatif est en expansion

Une accélération de la croissance de l'emploi a appuyé la demande de logements locatifs dans la RMR de Winnipeg en 2015. Pendant les neuf premiers mois de l'année, l'emploi a crû de 3,7 % à Winnipeg, ce qui s'est traduit par l'ajout de 15 000 postes. Cette croissance était concentrée dans la catégorie des emplois à temps plein. En effet, le nombre de personnes travaillant à temps partiel était en baisse à la fin des trois premiers trimestres de 2015. Il est à prévoir que la croissance de l'emploi, et particulièrement des emplois à temps plein, continuera d'appuyer la demande de logements locatifs à Winnipeg.

Selon les prévisions, le solde migratoire de Winnipeg diminuera en 2015. De fait, le nombre total net de nouveaux arrivants, qui s'établissait à 9 789 en 2014, devrait se chiffrer à 8 800 en 2015. Les données du Manitoba sur les mouvements migratoires montrent des signes de ce ralentissement. Ainsi, au cours du premier semestre de 2015, le solde migratoire du Manitoba a diminué de 44 %, pour s'établir à 3 030 personnes. Quant au nombre de personnes ayant quitté le Manitoba pour une autre province, il est passé de 3 729 à 4 152, ce qui a contribué à la diminution générale du solde migratoire, laquelle s'explique également par une diminution du nombre de migrants étrangers. Ces migrants, en incluant les résidents non permanents, étaient au nombre de 7 182 au premier semestre de 2015, contre 9 133 pour la période correspondante de 2014. Bien que le solde migratoire ait fléchi, il continuera de soutenir la demande locative dans la RMR de Winnipeg.

L'offre de logements est en hausse depuis 2013 sur le marché locatif de la RMR de Winnipeg. D'octobre 2014 à octobre 2015, 1 401 appartements se sont ajoutés au marché locatif primaire de la ville, portant son nombre total d'appartements à 55 376. L'offre d'appartements locatifs s'est accrue aussi bien dans le centre de Winnipeg que dans ses banlieues, où 571 et 818 appartements ont été ajoutés, respectivement. La hausse de la construction de logements locatifs

à Winnipeg, qui a cours depuis plusieurs années, s'est poursuivie en 2015. Octobre 2015 n'a pas fait exception : 1 719 appartements locatifs étaient en construction ce mois-là, contre 961 en octobre 2014. Une fois achevés, ces logements accroîtront encore l'offre et exerceront davantage de pression vers l'expansion de l'univers locatif à Winnipeg.

L'incidence de l'arrivée de nouveaux logements sur le marché locatif de Winnipeg a été partiellement contrebalancée par le retrait d'autres logements. D'octobre 2014 à octobre 2015, 78 appartements locatifs ont été retirés du marché pour être convertis en logements en copropriété. De même, 234 logements ont été retirés au total pour faire l'objet de rénovations majeures, tandis que 11 logements ont été retirés définitivement de l'univers locatif pour être démolis.

Enquête sur le marché locatif secondaire[5] :

Le taux d'inoccupation des appartements en copropriété mis en location est similaire à celui du marché locatif primaire

La SCHL recueille des données sur les appartements en copropriété mis en location, de même que sur les types d'habitations suivants offerts sur le marché locatif : maisons individuelles, jumelés, maisons en rangée en propriété absolue, appartements situés dans un duplex, appartements accessoires et appartements faisant partie d'un bâtiment commercial ou d'un autre type d'immeuble comprenant un ou deux logements.

Selon les résultats de l'Enquête menée par la SCHL, le taux d'inoccupation des appartements en copropriété offerts en location dans la banlieue sud de Winnipeg s'établissait à 2 % en octobre 2015. Ce taux se comparait à celui des appartements locatifs de cette zone, qui atteignait 2,2 %.

Le loyer mensuel moyen des appartements en copropriété de deux chambres dans la RMR de Winnipeg se chiffrait à 1 169 $ à l'automne 2015, contre 1 151 $ un an plus tôt. Tout comme sur le marché locatif traditionnel, les fluctuations générales des loyers peuvent être influencées non seulement par les pressions exercées sur le marché, mais également par la composition variable de celui-ci, car des logements y sont ajoutés ou retirés chaque année. De nombreux appartements en copropriété ont tendance à se louer à un prix supérieur à celui des appartements du marché locatif primaire, car ils offrent des commodités supplémentaires, telles que des places de stationnement souterrain, un espace de buanderie dans chaque logement ainsi que des finitions de meilleure qualité.

Selon l'Enquête de la SCHL, des 15 994 appartements en copropriété que comptait la RMR de Winnipeg, 3 011, soit 18,8 %, faisaient partie du marché locatif en octobre 2015. En 2014, cette proportion était estimée à 17,8 %. Dans le centre de la ville, 850 de ces appartements faisaient partie du marché locatif, soit 19,2 % des appartements en copropriété de cette zone.

L'Enquête sur le marché locatif secondaire de la SCHL recueille également de l'information sur les ménages vivant dans des maisons individuelles, des jumelés, des maisons en rangée, des appartements situés dans un duplex et des appartements accessoires, y compris les appartements dans un immeuble résidentiel, un bâtiment commercial ou un autre genre d'immeuble renfermant au maximum deux logements.

D'après l'Enquête de la SCHL, ce segment du marché locatif comptait 24 475 ménages (nombre estimatif) en octobre 2015, contre 23 077 un an auparavant. Environ 41 % de ces ménages louaient un jumelé, une maison en rangée ou un appartement dans un duplex en octobre 2015, une hausse par rapport à l'année précédente, où cette proportion s'était chiffrée à 39 %. Les ménages vivant dans ce type de logements payaient un loyer moyen de 1 027 $ en octobre 2015, contre 1 087 $ au même mois l'an dernier. Comme dans d'autres segments du marché locatif, les variations du loyer moyen traduisent aussi bien le changement du rapport entre l'offre et la demande que celui de la composition de l'univers locatif. Les maisons individuelles se louaient en moyenne à 1 126 $ en octobre 2015, contre 1 016 $ un an plus tôt. Les ménages louant d'autres types de logements, dont des logements accessoires, payaient un loyer moyen de 849 $ en octobre 2015.

5 Le marché locatif secondaire englobe les copropriétés et les autres types de logements locatifs autonomes non visés par l'Enquête sur les logements locatifs de la SCHL. Deux enquêtes de la SCHL portent sur ce marché : celle sur les copropriétés données en location et celle sur les immeubles où moins de trois unités autonomes sont offertes en location. Ces enquêtes sont réalisées, ensemble ou séparément, dans certains centres du pays. Nous rappelons aux lecteurs qu'ils doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils utilisent les données tirées de l'Enquête sur le marché locatif secondaire pour établir des comparaisons d'une année sur l'autre parce que les types de logements visés et leurs caractéristiques peuvent être différents d'une année à l'autre. Les propriétaires de ce type d'habitations peuvent par exemple les retirer du marché locatif tout aussi facilement qu'ils les y ont mis. Contrairement aux immeubles visés par l'Enquête sur les logements locatifs, qui sont expressément construits à des fins de location, les habitations qui constituent le marché locatif secondaire peuvent très bien être occupées par des locataires une année, et par leur propriétaire l'année suivante.

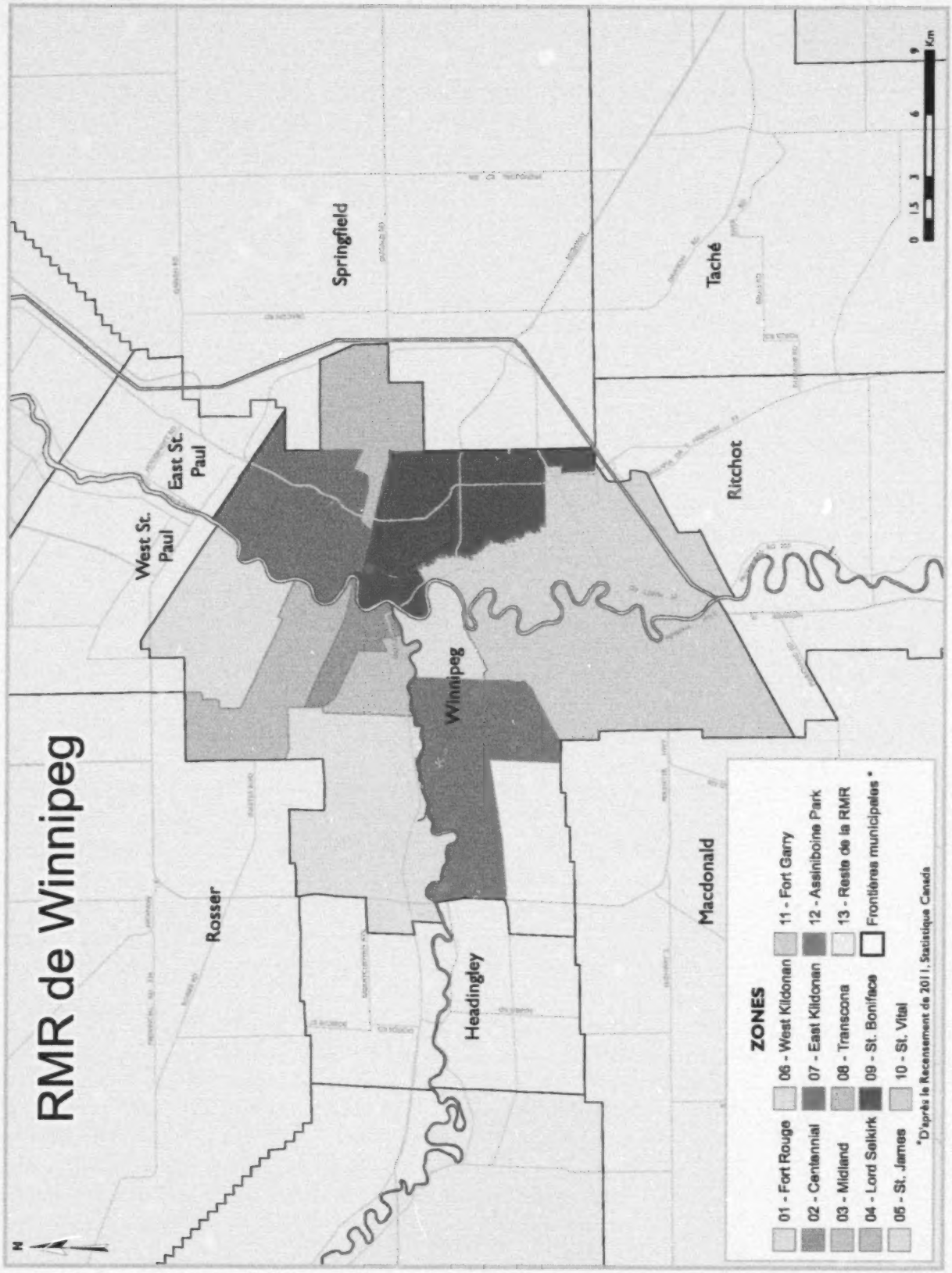
RMR de Winnipeg
Springfield
Taché
East St. Paul
West St. Paul
Ritchot
Winnipeg
Rosser
Headingley
Macdonald
N
0 1.5 3 6 9 Km
ZONES
01 - Fort Rouge
02 - Centennial
03 - Midland
04 - Lord Selkirk
05 - St. James
06 - West Kildonan
07 - East Kildonan
08 - Transcona
09 - St. Boniface
10 - St. Vital
11 - Fort Garry
12 - Assiniboine Park
13 - Reste de la RMR
Frontières municipales *
*D'après le Recensement de 2011, Statistique Canada

DESCRIPTION DES ZONES DE L'ELL – RMR DE WINNIPEG	
Zone 1	**Fort Rouge** - Limite nord : rivière Assiniboine; limite est : rivière Rouge; limite sud : avenue Jubilee et avenue Parker; limite ouest : rue Waverley.
Zone 2	**Centennial** - Limite nord : gare de triage de CP Rail; limite est : rivière Rouge; limite sud : rivière Assiniboine jusqu'à la rue Osborne, vers le nord sur Osborne jusqu'à l'avenue du Portage; de l'avenue du Portage jusqu'à la rue Sherbrook; de la rue Sherbrook jusqu'à l'avenue Notre Dame; limite ouest : rue Keewatin.
Zone 3	**Midland** - Limite nord : avenue Notre Dame; limite est : rue Sherbrook jusqu'à l'avenue du Portage; avenue du Portage jusqu'à la rue Osborne et la rivière Assiniboine; limite sud : rivière Assiniboine; limite ouest : rue St. James.
Zone 4	**Lord Selkirk** - Limite nord : la limite de la ville jusqu'à la rue Ritchie; Ritchie vers le sud jusqu'à Templeton; vers l'ouest en ligne droite jusqu'à la subdivision d'Arborg de CP Rail; vers le sud sur la rue Keewatin jusqu'à la limite nord du parc industriel Inkster; de la limite nord du parc industriel Inkster jusqu'à l'avenue Carruthers; de Carruthers jusqu'à McGregor; vers le nord sur McGregor jusqu'à Smithfield; Smithfield jusqu'à la rivière Rouge; limite est : rivière Rouge; limite sud : subdivisions de Molson et de Carberry de CP Rail; limite ouest : boulevard Brookside (limites de la ville).
Zone 1-4	**Zone centrale**
Zone 5	**St. James** - Limite nord : la limite de la ville jusqu'aux subdivisions de Carberry (CP) et d'Oak Point (CN); limite est : subdivision d'Oak Point du CN et rue St. James; limite sud : rivière Assiniboine; limite ouest : la limite de la ville.
Zone 6	**West Kildonan** - Limite nord : la limite de la ville; limite est : rivière Rouge; limite sud : la limite nord de la zone 4; limite ouest : la limite de la ville.
Zone 7	**East Kildonan** - Limite nord : la limite de la ville; limite est : de la limite de la ville jusqu'au chemin Gunn; du chemin Plessis jusqu'à l'avenue Ravelston; limite sud : avenue Ravelston jusqu'à la rue Owen; rue Owen jusqu'à l'avenue Regent; avenue Regent jusqu'au chemin Panet et la rue Mission; limite ouest : rivière Rouge.
Zone 8	**Transcona** - Limite nord : la limite de la ville; limite est : la limite de la ville; limite sud : la limite de la ville; limite ouest : chemin Plessis jusqu'à la subdivision de Reddit du CN et le chemin Panet; Panet jusqu'à Regent; Regent jusquà Owen; Owen jusqu'à Ravelston; Ravelston jusqu'à Plessis; Plessis jusqu'à la limite de la ville.
Zone 9	**St. Boniface** - Limite nord : rue Mission et subdivision de Reddit du CN; limite est : chemin Plessis; limite sud : la limite de la ville; limite ouest : rivière Seine jusqu'à l'avenue Carrière; avenue Carrière jusqu'à la rivière Rouge; rivière Rouge.
Zone 10	**St. Vital** - Limite nord : avenue Carrière; limite est : rivière Seine; limite sud : la limite de la ville; limite ouest : rivière Rouge.
Zone 11	**Fort Garry** - Limite nord : boulevard McGillivray jusqu'à la rue Waverley; Waverley jusqu'à l'avenue Wilkes; Wilkes jusqu'à l'avenue Parker; Parker jusqu'à l'avenue Jubilee; limite est : rivière Rouge; limite sud : la limite de la ville; limite ouest : la limite de la ville.
Zone 12	**Assiniboine Park** - Limite nord : rivière Assiniboine; limite est : avenue Waverley; limite sud : boulevard McGillivray et la limite de la ville; limite ouest : la limite de la ville.
Zones 5-12	**Banlieues**
Zone 13	**Régions périphériques**
Zones 1-12	**RMR de Winnipeg**

DESCRIPTION DES SOUS-SECTEURS – ENQUÊTES SUR LES COPROPRIÉTÉS – RMR DE WINNIPEG	
Sous-secteur 1	**Noyau**
Sous-secteur 2	**Banlieue nord**
Sous-secteur 3	**Banlieue sud**
Sous-secteur 4	**Périphérie**
Sous-secteurs 1-4	**RMR de Winnipeg**

NOTA : Pour plus de détails, voir la description des zones de l'ELL

TABLEAUX COMPRIS DANS LES RAPPORTS SUR LE MARCHÉ LOCATIF

Fournis dans TOUS les Rapports sur le marché locatif

Données sur les appartements d'initiative privée

1.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
1.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres
1.2.1 Taux d'inoccupation (%), selon l'année de construction et le nombre de chambres
1.2.2 Loyer moyen ($), selon l'année de construction et le nombre de chambres
1.3.1 Taux d'inoccupation (%), selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres
1.3.2 Loyer moyen ($), selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres
1.4 Taux d'inoccupation (%), selon la fourchette de loyers et le nombre de chambres

Fournis dans CERTAINS des Rapports sur le marché locatif

Données sur les appartements d'initiative privée

1.3.3 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de logements dans l'immeuble

Données sur les maisons en rangée d'initiative privée

2.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
2.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres

Données sur les appartements et les maisons en rangée d'initiative privée

3.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.3 Univers selon la zone et le nombre de chambres
3.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.5 Variation en (%) estimative du loyer moyen, selon la zone et le nombre de chambres

Fournis dans les rapports de Québec, Montréal, Gatineau, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener-Cambridge-Waterloo, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Kelowna, Vancouver et Victoria

Données sur les appartements en copropriété offerts en location

4.1.1 App. en coprop. offerts en location et app. d'initiative privée visés par l'ELL - Taux d'inoccupation (%)
4.1.2 Loyer moyen ($) des app. en coprop. offerts en location et des app. d'initiative privée visés par l'ELL - nombre de chambres
4.1.3 Loyer moyen ($) des appartements en copropriété offerts en location - nombre de chambres
4.2.1 Appartements en coprop. offerts en location et app. d'initiative privée visés par l'ELL - Taux d'inoccupation global (%) - taille de l'immeuble
4.3.1 Univers des coprop., nombre d'unités offertes en location, pourcentage d'app. en coprop. offerts en location et taux d'inoccupation, appartements en copropriété
4.3.2 Univers des coprop., nombre d'unités offertes en location, pourcentage d'app. en coprop. offerts en location et taux d'inoccupation, appartements en copropriété - taille du projet

Fournis dans les rapports de St. John's, Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Barrie, Toronto, Hamilton, St. Catharines, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Kelowna, Abbotsford-Mission, Vancouver et Victoria

Données sur les logements locatifs du marché secondaire

5.1 Loyer moyen ($) des logements locatifs du marché secondaire selon le type de logement
5.2 Nombre de ménages occupant des log. locatifs du marché secondaire selon le type de log.

1.1.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Winnipeg

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Zone 1 - Fort Rouge	2,9 b	3,3 d	3,0 a	3,0 a	2,9 b	3,1 b	3,3 d	1,1 a ↓	3,0 a	3,0 b
Zone 2 - Centennial	5,8 c	3,1 c ↓	2,9 b	3,0 b	3,3 c	4,2 b ↑	0,0 d	**	3,5 b	3,3 b
Zone 3 - Midland	2,9 b	2,3 b	1,9 a	2,8 a ↑	2,0 c	4,0 d ↑	0,0 d	0,0 d	2,1 a	3,0 b ↑
Zone 4 - Lord Selkirk	0,0 d	0,0 c	3,3 c	2,3 b ↓	2,4 c	4,9 c ↑	**	0,0 d	2,8 b	3,2 c
Zone centrale (zones 1-4)	**4,2**	**2,8**	**2,7**	**2,9**	**2,8**	**3,7**	**2,4**	**0,6**	**2,9**	**3,1**
Zone 5 - St. James	1,6 c	3,7 c ↑	2,9 a	3,4 b ↑	2,6 a	3,6 b ↑	2,5 c	0,0 d ↓	2,7 a	3,4 b ↑
Zone 6 - West Kildonan	0,0 c	4,4 c ↑	2,9 a	3,6 b ↑	1,6 a	1,8 b	0,0 c	1,0 a ↑	2,1 a	2,6 a ↑
Zone 7 - East Kildonan	3,7 c	1,3 a ↓	2,4 a	2,7 a	1,7 b	4,8 c ↑	1,2 a	1,2 a	2,1 a	3,4 b ↑
Zone 8 - Transcona	**	**	0,0 c	1,0 a ↑	0,0 c	0,9 a ↑	**	**	0,0 b	0,9 a ↑
Zone 9 - St. Boniface	3,6 d	**	2,0 b	2,3 c	2,3 c	2,1 a ↓	**	**	2,2 b	2,5 b
Zone 10 - St. Vital	2,6 c	0,0 c ↓	2,2 a	1,4 a ↓	2,0 a	2,0 a	0,0 c	1,1 a ↑	2,1 a	1,7 a ↓
Zone 11 - Fort Garry	**	1,5 c	1,9 a	1,7 a	2,9 b	2,4 a ↓	2,4 b	0,6 a ↓	2,5 a	2,1 a ↓
Zone 12 - Assiniboine Park	0,0 a	4,7 a ↑	2,5 a	2,7 b	3,3 c	3,4 c	0,0 a	**	2,8 a	3,2 b ↑
Banlieues (zones 5-12)	**2,5**	**3,3**	**2,4**	**2,6**	**2,2**	**3,0**	**1,6**	**1,3**	**2,3**	**2,8**
Zone 13 - Périphérie	-	-	**	**	**	**	**	**	7,7 c	**
Winnipeg (RMR)	**3,7**	**3,0**	**2,5**	**2,7**	**2,4**	**3,2**	**2,0**	**1,1**	**2,5**	**2,9**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.1.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Winnipeg

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Zone 1 - Fort Rouge	575 a	611 a	816 a	850 a	1 099 a	1 123 a	1 447 b	1 450 a	923 a	960 a
Zone 2 - Centennial	572 a	600 a	765 a	782 a	1 067 a	1 059 a	**	**	809 a	826 a
Zone 3 - Midland	554 a	574 a	646 a	658 a	822 a	810 a	871 d	987 b	667 a	682 a
Zone 4 - Lord Selkirk	433 b	431 c	597 a	612 a	674 a	735 a	704 c	839 a	616 a	662 a
Zone centrale (zones 1-4)	563 a	589 a	743 a	763 a	1 013 a	1 015 a	1 320 a	1 271 a	806 a	829 a
Zone 5 - St. James	690 a	722 a	847 a	887 a	1 017 a	1 067 a	1 296 b	1 429 c	932 a	975 a
Zone 6 - West Kildonan	589 b	628 b	836 a	884 a	987 a	1 025 a	1 049 a	1 066 a	920 a	962 a
Zone 7 - East Kildonan	551 b	578 b	770 a	805 a	950 a	1 015 a	1 071 a	1 161 a	842 a	890 a
Zone 8 - Transcona	**	**	742 a	777 a	824 a	852 a	**	**	789 a	822 a
Zone 9 - St. Boniface	583 a	604 b	751 a	780 a	1 000 a	1 031 a	1 286 b	1 361 c	875 a	901 a
Zone 10 - St. Vital	686 a	719 a	849 a	885 a	1 061 a	1 108 a	1 193 a	1 186 a	950 a	990 a
Zone 11 - Fort Garry	694 a	710 a	834 a	856 a	1 050 a	1 052 a	1 207 a	1 227 a	962 a	977 a
Zone 12 - Assiniboine Park	711 a	694 a	873 a	932 a	1 182 a	1 190 a	1 216 a	1 345 a	1 041 a	1 077 a
Banlieues (zones 5-12)	636 a	662 a	811 a	847 a	1 016 a	1 054 a	1 161 a	1 226 a	912 a	950 a
Zone 13 - Périphérie	-	-	**	**	**	**	**	**	1 261 a	**
Winnipeg (RMR)	**586 a**	**613 a**	**782 a**	**813 a**	**1 016 a**	**1 045 a**	**1 191 a**	**1 230 a**	**874 a**	**906 a**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation):

a - Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b - Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c - Bon ($5 < cv \leq 7,5$), d - Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)

** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.1.3 Univers des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Winnipeg

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Zone 1 - Fort Rouge	387	398	3 917	3 923	2 859	2 897	170	172	7 333	7 390
Zone 2 - Centennial	1 188	1 227	3 828	3 800	1 633	1 656	38	35	6 687	6 718
Zone 3 - Midland	841	900	2 707	2 764	1 015	1 081	31	48	4 594	4 793
Zone 4 - Lord Selkirk	68	63	726	805	473	643	20	60	1 287	1 571
Zone centrale (zones 1-4)	**2 484**	**2 588**	**11 178**	**11 292**	**5 980**	**6 277**	**259**	**315**	**19 901**	**20 472**
Zone 5 - St. James	420	447	2 680	2 736	2 963	3 025	185	185	6 248	6 393
Zone 6 - West Kildonan	43	43	1 670	1 709	2 115	2 258	122	132	3 950	4 142
Zone 7 - East Kildonan	256	256	4 419	4 483	3 097	3 285	245	246	8 017	8 270
Zone 8 - Transcona	7	7	190	192	217	226	24	24	438	449
Zone 9 - St. Boniface	169	174	2 013	2 028	2 192	2 167	65	64	4 439	4 433
Zone 10 - St. Vital	117	116	2 005	1 969	1 973	1 944	78	78	4 173	4 107
Zone 11 - Fort Garry	86	87	1 893	1 899	2 879	2 858	130	161	4 988	5 005
Zone 12 - Assiniboine Park	38	39	719	775	919	1 115	37	56	1 713	1 985
Banlieues (zones 5-12)	**1 136**	**1 169**	**15 589**	**15 791**	**16 355**	**16 878**	**886**	**946**	**33 966**	**34 784**
Zone 13 - Périphérie	0	0	9	9	39	39	60	72	108	120
Winnipeg (RMR)	**3 620**	**3 757**	**26 776**	**27 092**	**22 374**	**23 194**	**1 205**	**1 333**	**53 975**	**55 376**

** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête **ou** Tableaux sur la fiabilité des données **pour en savoir davantage**

1.1.4 Taux de disponibilité (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Winnipeg

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Zone 1 - Fort Rouge	3,9 c	4,9 c	3,8 c	4,7 c	3,8 c	5,2 c	4,7 c	3,0 c	3,8 c	4,9 c
Zone 2 - Centennial	6,8 c	6,4 b	4,0 c	5,9 c	5,3 c	9,5 c	0,0 c	**	4,7 c	6,9 c
Zone 3 - Midland	5,2 c	3,4 b	2,5 c	4,0 c	3,4 c	4,3 c	0,0 c	0,0 c	3,2 c	3,9 c
Zone 4 - Lord Selkirk	0,0 c	0,0 c	3,3 c	3,9 c	2,7 c	5,7 c	**	1,9 c	2,9 c	4,4 c
Zone centrale (zones 1-4)	5,6 c	4,9 c	3,5 c	4,9 c	4,1 c	6,3 c	3,3 c	1,8 c	3,9 c	5,3 c
Zone 5 - St. James	2,0 c	5,7 c	3,3 c	6,2 c	2,8 c	8,3 c	2,5 c	3,2 c	2,9 c	7,1 c
Zone 6 - West Kildonan	0,0 c	4,4 c	3,9 c	7,0 c	2,6 c	3,6 c	0,0 c	5,9 c	3,1 c	5,1 c
Zone 7 - East Kildonan	3,7 c	2,3 b	2,8 c	5,3 c	3,0 c	6,3 c	2,1 c	3,2 c	2,9 c	5,5 c
Zone 8 - Transcona	**	**	0,0 c	4,1 c	0,0 c	2,2 c	**	**	0,0 c	2,9 c
Zone 9 - St. Boniface	5,4 c	**	2,5 c	3,9 c	4,6 c	6,3 c	**	**	3,7 c	5,4 c
Zone 10 - St. Vital	4,3 c	2,0 b	3,7 c	4,9 c	3,2 c	4,2 c	0,0 c	2,2 c	3,4 c	4,5 c
Zone 11 - Fort Garry	4,8 c	2,9 c	2,3 c	4,1 c	4,1 c	5,9 c	3,4 c	5,7 c	3,3 c	5,1 c
Zone 12 - Assiniboine Park	2,6 c	11,1 c	2,9 c	6,3 c	4,0 c	5,5 c	0,0 c	**	3,4 c	6,0 c
Banlieues (zones 5-12)	3,3 c	5,5 c	3,0 c	5,3 c	3,4 c	5,9 c	2,1 c	4,1 c	3,1 c	5,6 c
Zone 13 - Périphérie	-	-	**	**	**	**	**	**	9,3 c	**
Winnipeg (RMR)	**4,9 c**	**5,1 c**	**3,2 c**	**5,1 c**	**3,5 c**	**6,0 c**	**2,6 c**	**3,4 c**	**3,4 c**	**5,5 c**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête **ou** Tableaux sur la fiabilité des données **pour en savoir davantage**

1.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des appartements d'initiative privée [1] selon le nombre de chambres
RMR de Winnipeg

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.13 à oct.14	oct.14 à oct.15	oct.13 à oct.14	oct.14 à oct.15	oct.13 à oct.14	oct.14 à oct.15	oct.13 à oct.14	oct.14 à oct.15	oct.13 à oct.14	oct.14 à oct.15
Zone 1 - Fort Rouge	5,9 d	5,2 d	3,1 c	5,8 b	5,7 c	3,6 c	**	**	3,9 c	4,5 b
Zone 2 - Centennial	3,4 d	4,3 c	3,9 c	3,1 c	6,1 c	2,8 b	**	**	4,4 c	3,1 c
Zone 3 - Midland	3,3 c	2,6 b	4,4 b	3,3 b	3,6 b	1,8 c	++	++	4,0 b	3,3 b
Zone 4 - Lord Selkirk	**	++	2,3 c	-1,4 a	**	++	**	1,1 d	2,5 c	++
Zone centrale (zones 1-4)	4,1 c	3,8 c	3,6 b	3,9 b	5,2 b	2,7 b	**	**	4,0 b	3,4 b
Zone 5 - St. James	++	5,1 c	2,3 c	4,3 b	2,7 c	4,9 c	**	**	2,5 c	4,6 b
Zone 6 - West Kildonan	4,6 d	8,3 b	3,4 b	4,1 b	4,1 b	3,2 b	3,3 b	2,5 b	3,7 b	3,5 b
Zone 7 - East Kildonan	5,6 d	4,5 b	3,4 c	4,5 b	2,8 b	3,9 c	2,8 c	8,1 b	3,0 c	4,4 b
Zone 8 - Transcona	**	**	4,9 a	4,7 a	5,7 a	3,9 b	**	**	5,5 a	4,5 a
Zone 9 - St. Boniface	**	++	5,4 d	4,0 c	5,2 d	3,3 c	4,0 d	**	4,9 d	3,2 c
Zone 10 - St. Vital	7,5 a	5,6 a	4,3 b	4,8 b	4,2 b	4,6 b	6,9 a	2,9 a	4,2 a	4,5 a
Zone 11 - Fort Garry	3,0 b	5,2 d	3,2 d	3,2 c	5,5 d	2,9 b	++	4,6 b	4,7 d	2,9 b
Zone 12 - Assiniboine Park	7,8 a	0,1 a	++	++	**	++	**	4,5 d	++	++
Banlieues (zones 5-12)	5,0 c	4,5 b	3,4 b	4,0 b	3,8 b	3,7 b	4,2 c	5,3 c	3,6 b	3,8 a
Zone 13 - Périphérie	-	-	**	**	**	**	**	**	**	**
Winnipeg (RMR)	**4,6 b**	**4,1 b**	**3,5 b**	**3,9 a**	**4,2 b**	**3,3 a**	**4,5 c**	**5,5 c**	**3,7 a**	**3,6 a**

[1] La variation en pourcentage du loyer moyen constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
++ La variation du loyer n'est pas statistiquement significative. Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.2.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon l'année de construction et le nombre de chambres RMR de Winnipeg

Année de construction	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Winnipeg (RMR)										
Avant 1940	3,5 b	3,7 c	3,5 b	5,1 b	2,5 b	3,9 b	**	**	3,2 b	4,4 b
1940 à 1959	2,3 b	3,8 c ↑	2,5 b	3,3 b	3,2 c	4,6 b ↑	0,0 a	2,6 c ↑	2,6 b	3,7 b ↑
1960 à 1974	4,9 c	2,2 b ↓	2,4 a	2,2 a	2,1 a	2,7 a	2,1 a	0,9 a ↓	2,4 a	2,4 a
1975 à 1989	3,3 c	2,3 c	2,4 a	2,5 a	2,0 a	2,4 a	1,7 a	0,8 a	2,2 a	2,4 a
1990 à 2004	-	-	2,1 a	2,9 a	2,8 a	1,9 a	-	-	2,6 a	2,2 a
2005 ou après	**	**	2,9 a	1,6 c	3,7 c	5,0 c	**	**	3,5 b	4,2 c
Tous les immeubles	3,7 b	3,0 a	2,5 a	2,7 a	2,4 a	3,2 a ↑	2,0 a	1,1 a	2,5 a	2,9 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.2.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon l'année de construction et le nombre de chambres RMR de Winnipeg

Année de construction	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Winnipeg (RMR)										
Avant 1940	499 a	532 a	654 a	654 a	818 a	828 a	1 168 b	1 190 c	682 a	695 a
1940 à 1959	590 a	620 a	698 a	743 a	886 a	935 a	1 171 d	1 202 b	729 a	778 a
1960 à 1974	646 a	660 a	804 a	831 a	990 a	1 024 a	1 284 a	1 376 a	876 a	905 a
1975 à 1989	660 a	677 a	819 a	845 a	1 001 a	1 013 a	1 109 a	1 149 a	917 a	938 a
1990 à 2004	-	-	908 a	942 a	1 179 a	1 191 a	-	-	1 103 a	1 123 a
2005 ou après	**	**	1 140 a	1 171 a	1 282 a	1 306 a	1 235 b	1 242 b	1 248 a	1 271 a
Tous les immeubles	586 a	613 a	782 a	813 a	1 016 a	1 045 a	1 191 a	1 230 a	874 a	906 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation):
a - Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b - Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c - Bon ($5 < cv \leq 7,5$), d - Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.3.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres RMR de Winnipeg

Taille	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Winnipeg (RMR)										
3 à 5 unités	0,0 c	**	1,0 d	3,7 d ↑	1,4 d	**	0,0 c	**	1,0 a	5,3 c ↑
6 à 19 unités	3,4 c	1,8 c	2,0 b	2,3 b	2,2 b	2,6 b	**	0,0 c	2,2 a	2,3 a
20 à 49 unités	2,9 a	4,1 b ↑	3,2 a	3,6 a	2,0 a	3,0 a ↑	0,4 a	0,4 a	2,7 a	3,4 a ↑
50 à 99 unités	3,8 c	2,8 b	2,4 a	2,9 a ↑	2,0 a	3,1 b ↑	4,3 c	2,2 c ↓	2,3 a	3,0 a ↑
100 unités et +	5,5 c	1,9 b ↓	2,4 a	2,0 a ↓	3,1 b	3,4 a -	2,1 b	0,9 a ↓	2,8 a	2,5 a ↓
Tous les immeubles	3,7 b	3,0 a	2,5 a	2,7 a	2,4 a	3,2 a ↑	2,0 a	1,1 a ↓	2,5 a	2,9 a ↑

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.3.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres RMR de Winnipeg

Taille	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Winnipeg (RMR)										
3 à 5 unités	457 c	478 b	613 a	661 b	781 b	836 a	999 c	1 065 b	681 a	729 a
6 à 19 unités	533 a	570 a	671 a	692 a	829 a	848 a	1 079 b	1 086 c	718 a	740 a
20 à 49 unités	550 a	584 a	725 a	742 a	934 a	957 a	1 168 a	1 170 a	793 a	815 a
50 à 99 unités	589 a	592 a	821 a	865 a	1 058 a	1 096 a	1 173 a	1 298 b	944 a	991 a
100 unités et +	703 a	720 a	863 a	900 a	1 108 a	1 133 a	1 271 a	1 296 a	967 a	1 000 a
Tous les immeubles	586 a	613 a	782 a	813 a	1 016 a	1 045 a	1 191 a	1 230 a	874 a	906 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation):
a - Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b - Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c - Bon ($5 < cv \leq 7,5$), d - Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.3.3 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de logements dans l'immeuble
RMR de Winnipeg

Zone	3-5		6-19		20-49		50-99		100+	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Zone 1 - Fort Rouge	**	4,1 d	1,7 c	**	3,4 a	3,7 c	2,7 a	2,8 a	3,6 b	3,0 a
Zone 2 - Centennial	0,0 d	0,0 d -	2,8 c	2,0 c -	4,0 b	3,7 b -	3,6 b	2,9 c -	3,4 d	3,6 b -
Zone 3 - Midland	0,0 d	**	**	2,3 c	1,6 b	3,3 c	1,2 a	2,0 b	**	**
Zone 4 - Lord Selkirk	**	5,2 d	1,3 a	2,5 c	4,6 d	4,4 a	**	**	**	**
Zone centrale (zones 1-4)	**	4,7 d	2,0 b	2,1 b	3,1 a	3,6 b	2,9 a	2,7 a	3,6 b	3,2 a
Zone 5 - St. James	**	**	1,7 a	5,9 d ↑	2,7 a	4,3 c ↑	2,8 a	2,9 b	2,8 a	2,9 b
Zone 6 - West Kildonan	**	**	4,8 d	**	2,0 a	2,6 a	1,4 a	0,9 a	2,2 a	3,3 d
Zone 7 - East Kildonan	2,7 c	1,4 d	2,3 c	1,3 a ↓	2,9 b	2,3 a ↓	1,8 b	7,7 c ↑	1,8 a	2,0 a -
Zone 8 - Transcona	**	**	0,0 a	2,2 a ↑	**	**	**	**	-	-
Zone 9 - St. Boniface	0,6 b	**	2,3 c	1,8 c	1,6 a	6,4 c ↑	2,4 c	0,1 b ↓	2,6 a	2,5 a
Zone 10 - St. Vital	**	**	2,5 c	0,5 b ↓	1,6 a	3,2 c ↑	2,4 a	2,9 a ↑	2,1 a	0,5 a ↓
Zone 11 - Fort Garry	**	**	2,4 a	5,7 a ↑	2,2 a	2,7 a ↑	2,1 c	0,3 a ↓	2,9 c	2,0 b -
Zone 12 - Assiniboine Park	**	**	1,9 b	1,8 c	2,3 b	2,2 c	2,8 a	3,9 a ↑	**	**
Banlieues (zones 5-12)	1,3 a	6,1 c	2,4 b	2,6 d	2,3 a	3,2 d	2,1 a	3,1 b ↑	2,4 a	2,2 a
Zone 13 - Périphérie	-	-	**	**	**	**	-	-	-	-
Winnipeg (RMR)	**1,0 a**	**5,3 d**	**2,2 a**	**2,3 a**	**2,7 a**	**3,4 a**	**2,3 a**	**3,0 a**	**2,8 a**	**2,5 a**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.4 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée[1] selon la fourchette de loyers
RMR de Winnipeg

Fourchette de loyers	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Total	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Winnipeg (RMR)										
Moins de 500 $	1,3 a	3,1 d ↑	1,2 a	4,1 d ↑	**	**	**	**	1,3 a	4,8 d ↑
500 à 699 $	4,3 b	2,8 a ↓	1,2 a	1,6 a -	1,8 b	2,6 a -	**	**	1,8 a	2,0 a -
700 à 899 $	5,0 b	2,7 a ↓	3,3 a	2,9 a ↓	1,4 a	2,2 a ↑	**	0,0 a	2,8 a	2,7 a -
900 à 1099 $	**	**	2,9 a	3,4 a ↑	2,1 a	2,9 a ↑	0,9 a	0,7 a -	2,3 a	3,1 a ↑
1100 à 1299 $	**	**	3,4 b	2,7 b -	2,6 a	2,1 a ↓	3,2 c	1,4 a ↓	2,8 a	2,2 a ↓
1300 $ et +	**	**	4,9 b	5,4 b	6,3 b	7,8 b	2,5 c	1,7 c -	5,8 b	6,9 b
Toutes les fourchettes	3,7 b	3,0 a	2,5 a	2,7 a	2,4 a	3,2 a ↑	2,0 a	1,1 a ↓	2,5 a	2,9 a ↑

[1] Taux d'inoccupation selon la fourchette de loyers lorsque le loyer est connu. Pour le total, les taux d'inoccupation incluent tous les immeubles

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

2.1.1 Taux d'inoccupation (%) des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Winnipeg

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Zone 1 - Fort Rouge	-	-	-	-	**	**	-	**	**	**
Zone 2 - Centennial	-	-	**	**	**	**	**	**	**	3,6
Zone 3 - Midland	**	**	**	**	**	**	**	**	0,0	0,0
Zone 4 - Lord Selkirk	-	-	-	-	**	**	**	**	1,5	1,4
Zone centrale (zones 1-4)	**	**	**	**	1,3	2,6	**	2,0	0,8	2,2
Zone 5 - St. James	-	-	-	-	**	3,4	**	**	**	**
Zone 6 - West Kildonan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zone 7 - East Kildonan	**	**	**	-	0,0	4,8	1,6	4,3	0,8	3,8
Zone 8 - Transcona	-	-	-	-	-	-	**	**	**	**
Zone 9 - St. Boniface	-	-	-	-	**	**	1,2	5,6	1,4	5,5
Zone 10 - St. Vital	-	-	-	-	-	-	0,0	1,5	0,0	1,5
Zone 11 - Fort Garry	-	-	-	-	**	**	4,3	10,6	4,8	9,3
Zone 12 - Assiniboine Park	**	**	**	**	**	**	**	20,0	**	9,7
Banlieues (zones 5-12)	**	0,0	**	**	4,2	3,5	1,7	6,6	1,9	5,8
Zone 13 - Périphérie	-	-	-	-	0,0	**	**	**	4,9	1,0
Winnipeg (RMR)	**0,0**	**0,0**	**	**	**1,9**	**2,9**	**2,0**	**5,6**	**1,8**	**4,6**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

2.1.2 Loyer moyen ($) des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Winnipeg

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Zone 1 - Fort Rouge	-	-	-	-	**	**	-	**	**	**
Zone 2 - Centennial	-	-	**	**	**	**	**	**	**	857 a
Zone 3 - Midland	**	**	**	**	**	812 a	**	**	**	796 a
Zone 4 - Lord Selkirk	-	-	-	-	**	**	**	**	1 007 b	1 036 b
Zone centrale (zones 1-4)	**	**	**	781 a	887 b	861 a	**	997 a	913 b	905 a
Zone 5 - St. James	-	-	-	-	**	804 a	**	**	**	826 a
Zone 6 - West Kildonan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zone 7 - East Kildonan	**	**	**	-	867 a	948 a	993 b	1 082 a	816 a	960 a
Zone 8 - Transcona	-	-	-	-	-	-	**	**	**	**
Zone 9 - St. Boniface	-	-	-	-	**	**	1 308 a	1 309 a	1 291 a	1 290 a
Zone 10 - St. Vital	-	-	-	-	-	-	1 055 a	1 084 a	1 055 a	1 084 a
Zone 11 - Fort Garry	-	-	-	-	**	**	1 243 a	1 325 a	1 237 a	1 350 a
Zone 12 - Assiniboine Park	**	**	**	**	**	**	**	1 521 a	**	1 210 a
Banlieues (zones 5-12)	**	622 a	**	**	925 a	1 054 a	1 208 a	1 258 a	1 139 a	1 200 a
Zone 13 - Périphérie	-	-	-	-	**	**	**	**	1 205 a	1 262 a
Winnipeg (RMR)	**511 a**	**623 a**	**773 b**	**803 a**	**957 a**	**954 a**	**1 184 a**	**1 232 a**	**1 093 a**	**1 139 a**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation):

a - Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b - Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c - Bon ($5 < cv \leq 7,5$), d - Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)

** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

2.1.3 Univers des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Winnipeg

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Zone 1 - Fort Rouge	0	0	0	0	9	13	0	3	9	16
Zone 2 - Centennial	0	0	2	14	83	88	49	49	134	151
Zone 3 - Midland	1	1	10	10	39	32	11	11	61	54
Zone 4 - Lord Selkirk	0	0	0	0	35	35	42	42	77	77
Zone centrale (zones 1-4)	1	1	12	24	166	168	102	105	281	298
Zone 5 - St. James	0	0	0	0	29	29	23	43	52	72
Zone 6 - West Kildonan	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Zone 7 - East Kildonan	32	20	1	0	36	42	66	69	135	131
Zone 8 - Transcona	0	0	0	0	0	0	12	12	12	12
Zone 9 - St. Boniface	0	0	0	0	23	22	337	342	360	364
Zone 10 - St. Vital	0	0	0	0	0	0	67	67	67	67
Zone 11 - Fort Garry	0	0	0	0	6	38	161	189	167	227
Zone 12 - Assiniboine Park	8	10	8	10	12	12	16	30	44	62
Banlieues (zones 5-12)	40	30	9	10	106	143	682	752	837	935
Zone 13 - Périphérie	0	0	0	0	53	13	29	87	82	100
Winnipeg (RMR)	**41**	**31**	**21**	**34**	**325**	**324**	**813**	**944**	**1 200**	**1 333**

** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

2.1.4 Taux de disponibilité (%) des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Winnipeg

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Zone 1 - Fort Rouge	-	-	-	-	**	**	-	**	**	**
Zone 2 - Centennial	-	-	**	**	**	**	**	**	**	5,8 c
Zone 3 - Midland	**	**	**	**	**	**	**	**	0,0 d	**
Zone 4 - Lord Selkirk	-	-	-	-	**	**	**	**	1,5 a	4,2 c ↑
Zone centrale (zones 1-4)	**	**	**	**	1,3 a	6,0 c ↑	**	3,0 c	0,8 a	4,4 c ↑
Zone 5 - St. James	-	-	-	-	**	3,4 a	**	**	**	**
Zone 6 - West Kildonan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zone 7 - East Kildonan	**	**	**	-	0,0 a	11,9 a ↑	3,2 d	4,3 a -	1,5 c	6,1 a ↑
Zone 8 - Transcona	-	-	-	-	-	-	**	**	**	**
Zone 9 - St. Boniface	-	-	-	-	**	**	10,7 a	14,0 a ↑	10,3 a	13,5 a ↑
Zone 10 - St. Vital	-	-	-	-	-	-	0,0 a	1,5 a ↑	0,0 a	1,5 a ↑
Zone 11 - Fort Garry	-	-	-	-	**	**	14,3 a	22,2 a ↑	14,4 a	18,9 a ↑
Zone 12 - Assiniboine Park	**	**	**	**	**	**	**	23,3 a	**	12,9 a
Banlieues (zones 5-12)	**	0,0 a	**	**	4,2 a	5,4 a	8,8 a	13,6 a ↑	7,7 a	11,8 a ↑
Zone 13 - Périphérie	-	-	-	-	0,0 a	**	**	**	4,9 a	1,0 a ↓
Winnipeg (RMR)	**0,0 a**	**0,0 a**	**	**3,1 d**	**1,9 b**	**5,6 b ↑**	**8,0 a**	**11,2 a ↑**	**6,0 b**	**9,3 a ↑**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

2.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des maisons en rangée d'initiative privée [1] selon le nombre de chambres
RMR de Winnipeg

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.13 à oct.14	oct.14 à oct.15	oct.13 à oct.14	oct.14 à oct.15	oct.13 à oct.14	oct.14 à oct.15	oct.13 à oct.14	oct.14 à oct.15	oct.13 à oct.14	oct.14 à oct.15
Zone 1 - Fort Rouge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zone 2 - Centennial	-	-	**	**	**	**	**	**	**	**
Zone 3 - Midland	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Zone 4 - Lord Selkirk	-	-	-	-	**	**	**	**	**	**
Zone centrale (zones 1-4)	**	**	**	**	-2,4 d	3,5 d	**	**	++	3,2 d
Zone 5 - St. James	-	-	-	-	**	**	**	**	**	**
Zone 6 - West Kildonan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zone 7 - East Kildonan	**	**	**	-	-0,6 a	3,9 d	**	**	6,2 c	**
Zone 8 - Transcona	-	-	-	-	-	-	**	**	**	**
Zone 9 - St. Boniface	-	-	-	-	**	**	**	++	**	++
Zone 10 - St. Vital	-	-	-	-	-	-	**	2,7 a	**	2,7 a
Zone 11 - Fort Garry	-	-	-	-	-	**	-	++	-	++
Zone 12 - Assiniboine Park	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Banlieues (zones 5-12)	**	**	**	**	++	++	4,5 d	1,6 b	4,1 d	1,5 c
Zone 13 - Périphérie	-	-	-	-	**	**	**	**	1,3 d	3,2 d
Winnipeg (RMR)	**5,4** a	**8,5** c	**2,4** c	**	++	**	**	**1,7** b	**	**2,0** b

[1] La variation en pourcentage du loyer moyen constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
++ La variation du loyer n'est pas statistiquement significative. Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

4.1.1 Appartements en copropriété offerts en location et appartements d'initiative privée visés par l'ELL[1] Taux d'inoccupation (%) RMR de Winnipeg - octobre 2015

Sous-secteur (copropriétés)	Appartements en copropriété offerts en location		Appartements visés par l'ELL[1]	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Noyau	**	**	2,9 a	3,1 a
Banlieue nord	**	**	2,3 a	3,2 a
Banlieue sud	**	2,0 c	2,3 a	2,2 a
Périphérie	0,0 d	0,0 d	7,7 c	**
Winnipeg (RMR)	**2,6 c**	**	**2,5 a**	**2,9 a**

[1]Seuls les appartements situés dans des immeubles locatifs comptant au moins trois logements offerts en location sont visés par l'ELL.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

4.1.2 Loyer moyen ($) des appartements en copropriété offerts en location et des appartements d'initiative privée visés par l'ELL[1] selon le nombre de chambres RMR de Winnipeg - octobre 2015

Sous-secteur (copropriétés)	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +	
	App. en coprop. offerts en location	App. visés par l'ELL[1]	App. en coprop. offerts en location	App. visés par l'ELL[1]	App. en coprop. offerts en location	App. visés par l'ELL[1]	App. en coprop. offerts en location	App. visés par l'ELL[1]
Noyau	**	589 a	**	763 a	**	1 015 a	**	1 271 b
Banlieue nord	**	661 a	**	844 a	**	1 031 a	**	1 213 a
Banlieue sud	**	664 a	1 097 c	851 a Δ	**	1 079 a	**	1 248 a
Périphérie	**	**	**	**	**	**	**	**
Winnipeg (RMR)	**	**613 a**	**895 d**	**813 a Δ**	**1 169 d**	**1 045 a Δ**	**	**1 230 a**

[1]Seuls les appartements situés dans des immeubles locatifs comptant au moins trois logements offerts en location sont visés par l'ELL.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation):
a - Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b - Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c - Bon ($5 < cv \leq 7,5$), d - Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique
Δ : indique que la variation est significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

4.1.3 Loyer moyen ($) des appartements en copropriété offerts en location selon le nombre de chambres à coucher RMR de Winnipeg - octobre 2015

Secteur (copropriétés)	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Total	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Noyau	**	**	906 c	**	**	**	**	**	1 060 c	**
Banlieue nord	**	**	**	**	**	**	**	**	897 d	**
Banlieue sud	**	**	1 084 d	1 097 c -	1 160 c	**	**	**	1 127 c	1 108 c -
Périphérie	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Winnipeg (RMR)	**	**	981 c	895 d ↓	1 151 c	1 169 d -	**	**	1 077 b	1 074 d -

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation):
a - Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b - Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c - Bon ($5 < cv \leq 7,5$), d - Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

4.2.1 Appartements en copropriété offerts en location et appartements d'initiative privée visés par l'ELL[1] Taux d'inoccupation global (%) selon la taille de l'immeuble RMR de Winnipeg - octobre 2015

Taille (en nombre de logements)	App. en coprop. offerts en location		App. visés par l'ELL[1]	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Winnipeg (RMR)				
3 à 24 unités	**	**	2,1 a	3,4 b ↑
25 à 49 unités	**	**	2,9 a	2,8 a
50 à 99 unités	**	**	2,3 a	3,0 a ↑
100 unités et +	0,6 b	**	2,8 a	2,5 a -
Tous les immeubles	2,6 c	**	2,5 a	2,9 a ↑

[1]Seuls les appartements situés dans des immeubles locatifs comptant au moins trois logements offerts en location sont visés par l'ELL.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

4.3.1 Univers des copropriétés, nombre d'unités offertes en pourcentage d'appartements en copropriété offerts en location et taux d'inoccupation
Appartements en copropriété
RMR de Winnipeg - octobre 2015

Sous-secteur (copropriétés)	Univers des copropriétés		Nombre d'unités offertes en location [1]		Pourcentage d'app. en coprop. offerts en location		Taux d'inoccupation	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Noyau	4 228	4 424	852 d	850 d	20,2 d	19,2 d	**	**
Banlieue nord	2 860	2 995	370 d	**	12,9 d	**	**	**
Banlieue sud	7 748	8 082	**	**	**	**	**	2,0 c
Périphérie	405	493	43 d	**	10,7 d	**	0,0 d	0,0 d
Winnipeg (RMR)	**15 241**	**15 994**	**2 707 d**	**3 011 d**	**17,8 d**	**18,8 d**	**2,6 c**	**

[1] Les totaux des colonnnes peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments parce que les chiffres ont été a) arrondis ou b) varient en fonction de l'échantillon.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

4.3.2 Pourcentage d'appartements en copropriété offerts en location et taux d'inoccupation selon la taille du projet
RMR de Winnipeg - octobre 2015

Taille (en nombre de logements)	Univers des copropriétés		Nombre d'unités offertes en location [1]		Pourcentage d'unités offertes en location		Taux d'inoccupation	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Winnipeg (RMR)								
3 à 24 unités	2 168	2 263	**	**	**	**	**	**
25 à 49 unités	2 087	2 338	**	**	**	**	**	**
50 à 99 unités	4 062	4 096	**	**	**	**	**	**
100 unités et +	6 924	7 297	**	1 724 d	**	23,6 d	0,6 b	**
Tous les immeubles	15 241	15 994	2 707 d	3 011 d	17,8 d	18,8 d	2,6 c	**

[1] Les totaux des colonnnes peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments parce que les chiffres ont été a) arrondis ou b) varient en fonction de l'échantillon.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

5.1 Loyer moyen ($) des autres logements locatifs du marché secondaire[1] selon le type de logement RMR de Winnipeg - octobre 2015

	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous le log.	
	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15	oct.14	oct.15
Winnipeg (RMR)										
Logements individuels	**	**	**	**	813 c	**	1 146 c	1 226 d	1 016 c	1 126 c -
Jumelés, logements en rangée et duplex	**	**	**	706 d	**	940 b	**	1 098 b	1 087 a	1 027 b
Autres (logements accessoires, surtout)	**	**	**	**	**	986 c	**	**	770 c	849 d
Tous les types de logement	**	**	**	776 d	887 c	953 c	1 136 d	1 164 b -	1 014 c	1 051 b -

[1]Sont exclus des données sur les logements locatifs du marché secondaire : appartements situés dans des immeubles d'au moins trois unités construits expressément pour le marché locatif, appartements en copropriété, unités se trouvant dans des établissements institutionnels, habitations dont le type était impossible à déterminer durant l'Enquête.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation):
a - Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b - Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c - Bon ($5 < cv \leq 7,5$), d - Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

5.2 Nombre estimatifs de ménages occupant des autres logements locatifs du marché secondaire[1] selon le type de logement RMR de Winnipeg - octobre 2015

	Nombre estimatif de ménages occupant des autres logements locatifs du marché secondaire[1]	
	oct.14	oct.15
Winnipeg (RMR)		
Logements individuels	**	**
Jumelés, logements en rangée et duplex	9 046 c	10 146 c ↑
Autres (logements accessoires, surtout)	**	**
Tous les types de logement	23 077	24 475

[1]Sont exclus des données sur les logements locatifs du marché secondaire : appartements situés dans des immeubles d'au moins trois unités construits expressément pour le marché locatif, appartements en copropriété, unités se trouvant dans des établissements institutionnels, habitations dont le type était impossible à déterminer durant l'Enquête.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers s.o. : Sans objet

↑ : correspond à une hausse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
↓ : correspond à une baisse d'une année à l'autre significative sur le plan statistique
- : indique que la variation n'est pas significative sur le plan statistique

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

NOTE TECHNIQUE

Différence entre la variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) ET la variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement)

Variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) : Le résultat (hausse ou baisse) du calcul de la variation en pourcentage des loyers moyens d'une année à une autre (par exemple : dans le cas d'un loyer moyen qui passerait de 500 $ une année donnée à 550 $ l'année suivante, le résultat serait une hausse de 10 %) est influencé par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, l'ajout à l'univers de l'Enquête d'ensembles neufs de logements locatifs luxueux, la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires peuvent faire monter les loyers moyens par rapport à l'année précédente) et par la variation du niveau des loyers (c'est-à-dire par les hausses et les baisses du niveau des loyers exigés par les propriétaires-bailleurs).

Variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement) : Cette mesure permet d'estimer la variation du niveau des loyers. L'estimation est faite à partir des données sur les immeubles faisant partie de l'échantillon commun à l'Enquête sur les logements locatifs de l'année en cours et à l'Enquête de l'année précédente. Par contre, le résultat est quand même influencé, dans une certaine mesure, par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, par la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires, des facteurs qui ne sont pas mesurés par l'Enquête, les données recueillies n'étant pas assez détaillées).

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mène l'**Enquête sur les logements locatifs** (ELL) chaque année en avril et en octobre pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif. L'ELL porte sur un échantillon de logements pris dans tous les centres urbains de 10 000 habitants ou plus. Seuls les immeubles d'initiative privée qui comptent au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis au moins trois mois sont inclus. L'Enquête permet de recueillir des données sur les loyers du marché, les unités disponibles et les unités vacantes pour tous les immeubles compris dans l'échantillon.

L'ELL se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge. Elle a lieu pendant les deux premières semaines d'avril et d'octobre, et ses résultats reflètent la conjoncture du marché à ce moment-là.

La SCHL revoit constamment l'univers des immeubles de logements locatifs pour veiller à ce qu'il soit le plus complet possible. Chaque année, les immeubles achevés récemment qui comptent au moins trois logements locatifs sont ajoutés à l'univers de l'Enquête. De plus, la SCHL effectue des analyses approfondies en comparant l'univers locatif à d'autres sources de données pour s'assurer que la liste des immeubles visés par l'Enquête est aussi complète que possible.

L'ELL de la SCHL permet de connaître les taux d'inoccupation, les taux de disponibilité et les loyers moyens des logements neufs et existants. En outre, une mesure permet d'estimer le taux de variation des loyers dans les immeubles existants seulement. Cette mesure tient compte des immeubles qu'ont en commun les échantillons d'enquête de la période actuelle et de l'année précédente. Se limiter aux immeubles existants permet d'éliminer l'effet, sur la variation des loyers, des changements dans la composition de l'univers (ajout d'immeubles neufs ou convertis et renouvellement de l'échantillon de l'Enquête) et ainsi d'obtenir une estimation de l'évolution des loyers exigés par les propriétaires. Les estimations relatives à la variation en pourcentage des loyers dans les immeubles existants sont diffusées dans les Rapports sur le marché locatif : Faits saillants pour le Canada et pour chaque province, ainsi que dans les rapports portant sur les régions métropolitaines de recensement (Enquête de l'automne seulement). Les loyers pratiqués dans les immeubles neufs et les immeubles existants y figurent également. Les taux de variation des loyers sont statistiquement significatifs dans le cas des immeubles existants, alors qu'ils peuvent ne pas l'être si on les calcule en incluant les logements neufs et existants.

Toute comparaison des données d'une année à l'autre doit être faite avec prudence. Les variations qu'il peut y avoir d'une année à l'autre ne sont pas nécessairement significatives sur le plan statistique. S'il y a lieu, les tableaux figurant dans le présent rapport comportent des indicateurs qui aident à interpréter les variations. La flèche vers le haut (↑) et la flèche vers le bas (↓) indiquent que les variations d'une année à l'autre sont significatives et correspondent respectivement à une hausse et à une baisse. Le tiret (–) indique quant à lui que la taille concrète de l'échantillon ne permet pas d'interpréter les variations d'une année à l'autre comme étant significatives sur le plan statistique.

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LE MARCHÉ LOCATIF SECONDAIRE

Chaque année à la fin de l'été et au début de l'automne, la SCHL mène l'**Enquête sur le marché locatif secondaire** (EMLS) pour mesurer les forces en présence sur ce marché. Ce dernier englobe les logements qui ne sont pas visés par l'ELL : maisons individuelles offertes en location, maisons jumelées offertes en location (maisons situées dans un ensemble comptant deux logements), maisons en rangée en propriété absolue offertes en location, appartements offerts en location dans un duplex (immeuble comptant deux logements superposés), appartements accessoires offerts en location (logements distincts situés à l'intérieur d'une habitation), logements en copropriété offerts en location (catégorie pouvant comprendre plusieurs types de logement, mais essentiellement composée d'appartements), appartements situés dans un bâtiment commercial ou un autre type d'immeuble renfermant un ou deux logements.

L'EMLS est composée de trois enquêtes effectuées dans certaines régions métropolitaines de recensement (RMR) :

- L'Enquête auprès des ménages sur les loyers, menée auprès de tous les ménages pour recueillir des données sur les loyers dans les RMR suivantes : Abbotsford, Barrie, Calgary, Edmonton, Halifax, Hamilton, Kelowna, Montréal, Ottawa, Québec, Regina, Saskatoon, St. Catharines-Niagara, St. John's, Toronto, Vancouver, Victoria, Windsor et Winnipeg.
- L'Enquête sur les loyers des appartements en copropriété, réalisée auprès des ménages occupant un appartement en copropriété pour recueillir de l'information sur les loyers dans les RMR suivantes : Calgary, Edmonton, Montréal, Ottawa, Québec, Toronto, Vancouver, Victoria et Winnipeg.
- L'Enquête sur les taux d'inoccupation des appartements en copropriété, visant à recueillir de l'information sur les taux d'inoccupation dans les RMR suivantes : Calgary, Edmonton, Gatineau, Hamilton, Kelowna, Kitchener, London, Montréal, Ottawa, Québec, Regina, Saskatoon, Toronto, Vancouver, Victoria et Winnipeg.

Les trois enquêtes se font par téléphone. Dans l'Enquête sur les taux d'inoccupation des appartements en copropriété, les données sont obtenues de l'entreprise de gestion immobilière, du conseil d'administration de l'ensemble de copropriétés ou du concierge et peuvent être recueillies sur place si aucun contact téléphonique n'a pu être établi. Dans les deux autres enquêtes, l'information est recueillie auprès d'un adulte faisant partie du ménage. Les trois enquêtes ont lieu à la fin de l'été et au début de l'automne, et les résultats témoignent de la conjoncture du marché à ce moment-là.

Dans le cas de l'Enquête sur les taux d'inoccupation des appartements en copropriété, la SCHL publie des données sur le nombre d'unités louées et sur les taux d'inoccupation. Dans le cas de l'Enquête sur les loyers des appartements en copropriété et de l'Enquête auprès des ménages sur les loyers, elle publie des données sur les loyers moyens. Chaque estimation fournie est assortie d'un code à une lettre indiquant son degré de fiabilité statistique (déterminé selon le coefficient de variation, ou c.v.).

Chaque année, la SCHL revoit les méthodes d'estimation utilisées dans le cadre de l'Enquête auprès des ménages sur les loyers, ce qui peut entraîner des changements aux estimations déjà publiées. Toutes les données statistiques figurant dans le présent rapport sont conformes aux nouvelles méthodes d'estimation.

DÉFINITIONS

Logement disponible : Un logement locatif est considéré comme étant disponible si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement officiel et qu'aucun nouveau locataire n'a signé de bail, ou encore si le logement est vacant (voir la définition de « logement vacant »).

Loyer : Montant réel que les locataires paient pour leur logement. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services, comme le chauffage, l'électricité, le stationnement et l'eau chaude, sont inclus ou non dans le loyer. Dans le cas des logements disponibles ou vacants, le loyer correspond au montant demandé par le propriétaire.

Les chiffres sur les loyers moyens figurant dans la présente publication donnent une bonne indication du montant que paient les locataires selon la taille des logements et le secteur géographique. Les services comme le chauffage, l'électricité et l'eau chaude peuvent être inclus ou non dans le loyer.

Immeuble d'appartements locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements offerts en location, dont un ou plus n'a pas d'entrée privée. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les immeubles.

Ensemble de logements en rangée locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements contigus avec entrée privée qui sont offerts en location. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les ensembles. Les logements (ou maisons) en rangée sont parfois appelés logements en bande.

Logement vacant : Un logement est considéré comme étant vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'Enquête et qu'il pourrait l'être immédiatement.

Définition des secteurs de recensement utilisés dans la présente publication

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Un noyau urbain doit, selon les données du recensement de la population, compter au moins 10 000 habitants pour former une AR et au moins 100 000 habitants pour former une RMR. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le volume de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. Les RMR et les AR englobent des municipalités ou des subdivisions de recensement.

Les données sont fondées sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2011 de Statistique Canada.

Remerciements

L'Enquête sur les logements locatifs et l'Enquête sur le marché locatif secondaire n'auraient pas pu être effectuées sans la collaboration des propriétaires, gestionnaires et concierges d'immeubles des différentes régions du Canada. La SCHL apprécie grandement leur travail acharné ainsi que l'aide qu'ils lui apportent en fournissant de l'information exacte en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profitera à l'ensemble du secteur de l'habitation.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada depuis près de 70 ans.

La SCHL aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, vient en aide aux Canadiens dans le besoin et fournit des résultats de recherches et de l'information aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à www.schl.ca ou suivez-nous sur Twitter, YouTube, LinkedIn et Facebook.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada, composez le 613-748-2003 (téléphone) ou le 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour vous abonner à la version papier des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2015, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez remplir le Formulaire de demande de reproduction de documents protégés par les droits d'auteur de la SCHL et le faire parvenir au Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) par courriel, à l'adresse suivante : chic@schl.ca. Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH : Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

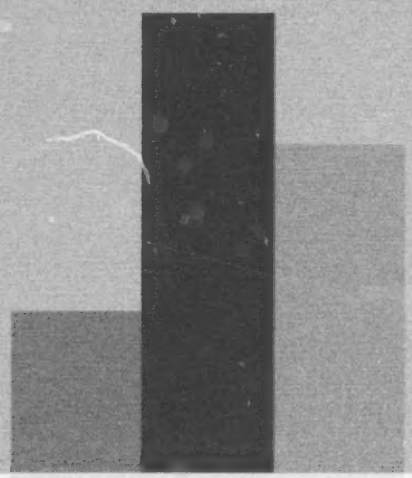

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE :

- Statistiques du logement au Canada
- Rapport de l'Enquête auprès des copropriétaires
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation : Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION

Les données sur l'habitation comme vous les voulez

Information à un emplacement centralisé

Accès rapide et facile

Données à l'échelle d'un quartier

schl.ca/portailmh

64481_2015_A01